



Madame, Monsieur,

Un interne travaille actuellement au cabinet, seul ou en compagnie de votre médecin.

En effet, les futurs médecins généralistes doivent compléter leurs études par un stage de 6 mois chez un Maître de Stage des Universités afin de bénéficier de son expérience. Avec son accord, la faculté de médecine et de pharmacie de Poitiers a nommé votre médecin à cette fonction après la formation nécessaire. Ces internes sont les mêmes que ceux qui travaillent dans les hôpitaux.

Lorsque l'interne accompagne le médecin, vous pouvez demander à être seul avec votre médecin, l'interne s'absentera le temps nécessaire.

Lorsque l'interne assure seul les consultations ou les visites, il peut joindre votre médecin à tout moment. Sachez que le dossier de chaque patient est supervisé en fin de journée.

Merci de votre contribution à leur formation.

Le Directeur du DMG
Stéphanie MIGNOT

Le Doyen
Marc PACCALIN